

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 679 sur l'alimentation de la troupe et des animaux dans le groupe de la Côte français des Somalis.

n° 679

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
2 octobre 1941

Numéro JO  
n° 539 du 31/10/1941

Date du numéro  
31 octobre 1941

### VISAS

troupe stationnés aux colonies et les divers textes qui l'ont modifiée ou complétée : Vu l'arrêté n° 25 du 1er janvier 1911 portant arrêté annuel sur l'alimentation pour l'année 1941

**Vu** l'arrêté n° 475 du 8 juillet 1941 modifiant le précédent

Sur le rapport de l'intendant directeur du Service de l'intendance des troupes du groupe et l'avis conforme du général commandant supérieur.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Les tableaux n°4 et 8 joints a l'arrêté n° 0475 du 8 juillet 1941 sont annulés et remplacés par les suivants.

#### Art. 2

— Le général commandant supérieur des troupes du groupe de la Côte française des Somalis est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout ou besoin sera.

**NOUAILHETAS.**